Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES ET STORES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Traditionnel « Tradi iD+ »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures et stores (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **BUBENDORFF SAS**
41, rue Lectoure – FR-68306 SAINT LOUIS – France
Usine **BUBENDORFF SAS**
41, rue Lectoure – FR-68306 SAINT LOUIS – France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures et stores pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 330-251-55 du 18 mars 2009
Décision d'extension n° 1044-251-55 du 29 novembre 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 1029-251-55 du 20 juillet 2023

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2	Manœuvre par treuil
	E*4	Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M*1 M*2	Manœuvre par treuil selon dimensions
	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement [1] :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

[1] Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 1044-251-55 du 29 novembre 2023

PERFORMANCES

Résistance au vent :

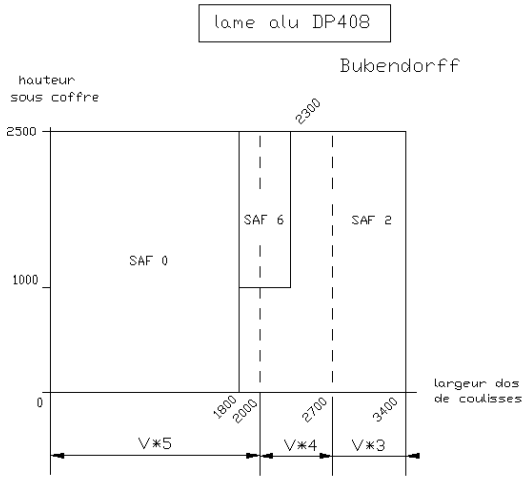

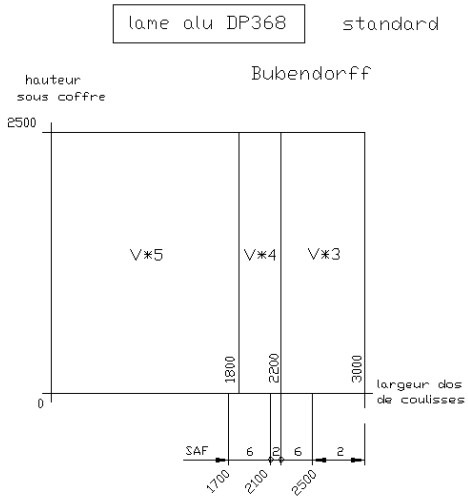

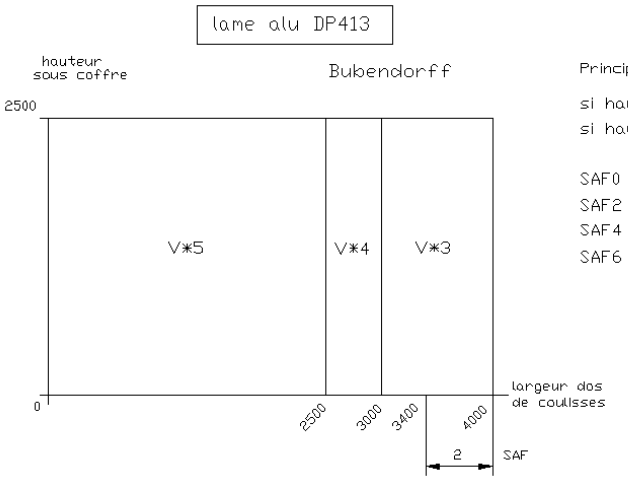

Principe de répartition des SAF

si hauteur <= 1000 pas de SAF sur 7 lames en partant haut et 7 lames du bas
si hauteur > 1000 pas de SAF sur 9 lames en partant haut et 9 lames du bas

SAF0 : sans SAF
SAF2 : 1 SAF 1 lame sur 2
SAF4 : 1 SAF 1 lame sur 4
SAF6 : 1 SAF 1 lame sur 6

Annexe du Certificat

Décision n° 1044-251-55 du 29 novembre 2023

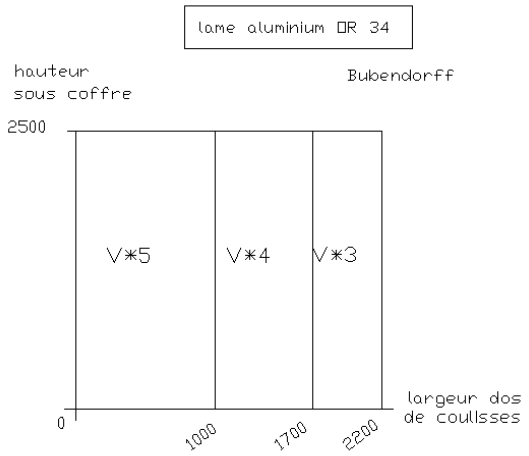

Principe de répartition des SAF pour tablier DR 34

si hauteur <= 1500 : SAF sur toutes les paires de lames
si hauteur > 1500 : SAF sur les 23 paires de lames hautes

Embouts centraux pour largeur > 1000

Endurance mécanique :

Manœuvre par treuil : E*2 (avec lame aluminium DP 368)

Manœuvre motorisée : E*4

Manœuvre :

– Effort de manœuvre :

Manœuvre par treuil : M*1 ou M*2

Lame alu DP 368 M*2 ≤ 2 m² < M*1 ≤ 4,5 m²

Manœuvre motorisée : M

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

M avec les motorisations solaires : Radio Autonome SO (couples 5 Nm et 10 Nm)

Notes :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

Annexe du Certificat

Décision n° 1044-251-55 du 29 novembre 2023

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée : Critères satisfaisants

- **Résistance aux chocs :** C*

- **Comportement à l'ensoleillement :** R

- **Occultation :** O*

- **Corrosion :** S*2

- **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers aluminium	Lames DP 368, DP 408, DP 413	ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 1 (très forte perméabilité) – Manœuvres par treuil et motorisée

Tablier aluminium	Lames OR 34	ΔR* = 0,08

- **Facteur solaire :**

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Pour le tablier à lames orientables OR 34, les valeurs de facteur solaire sont données pour le tablier en position déployée et lames fermées.

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.